

Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km**Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)**

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	SNCF C6 (OUIBUS)
Raison sociale de l'entreprise	SNCF C6
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Pièce jointe n°3 : Autorisation d'exercer la profession de transporteur public routier au moyen de véhicules motorisés
Département d'établissement de l'entreprise	Val-de-Marne (94)

Liaison déclarée	
<p>S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré</p> <ul style="list-style-type: none"> • Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés • Diminution de temps de parcours d'au moins 10% • Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarées 	

¹ « Les entreprises de transports public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat »

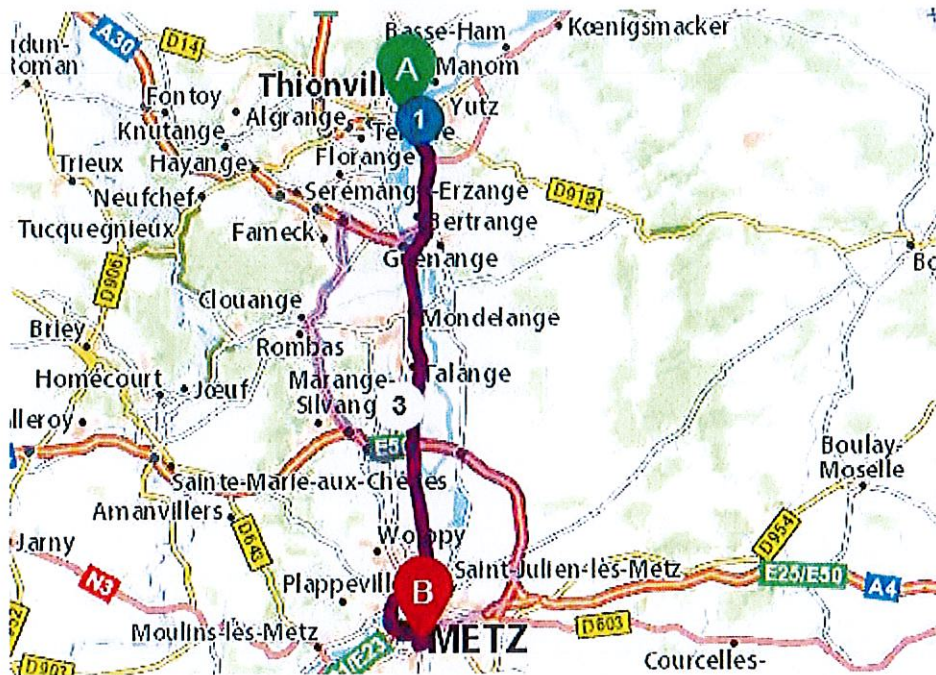
<p>Origine² de la liaison <i>(adresse précise du point de d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i></p>	<p>THIONVILLE 16 Place de la Gare, 57100, Thionville 49.353986, 6.168382</p>
<p>Destination³ de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i></p>	<p>METZ 1 Avenue Louis le Débonnaire, 57000, Metz 49.110633, 6.183319</p>
<p>Itinéraire(s) envisagé(s)</p>	<p>Pièce(s) jointe(s) : n° 1 Nom(s) du (des) fichier(s) : Itinéraire envisagé entre Thionville et Metz.</p>
<p>Temps de parcours <i>(en heures et minutes)</i></p>	<p>Entre 40 et 50 Minutes</p>
<p>Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire</p>	<p>Pièce(s) jointe(s) : n° 2 Nom(s) du (des) fichier(s) : Fréquence de passage et offre proposée entre Thionville et Metz.</p>

² Extrémité 1 de la liaison concernée

³ Extrémité 2 de la liaison concernée

Pièce jointe n°1

Itinéraire envisagé entre Thionville et Metz



Plèce jointe n°2 : Fréquences de passage

THIONVILLE <> METZ

- Sens Thionville > Metz	Quotidien
THIONVILLE Départ <i>16 place de la Gare, 57100, Thionville</i>	09:50 - 21:50
METZ Arrivée <i>1 Avenue Louis le Débonnaire, 57000, Metz</i>	10:40 - 22:40
OFFRE PAR TRAJET	1 car 57 places

- Sens Metz > Thionville	Quotidien
METZ Départ <i>1 Avenue Louis le Débonnaire, 57000, Metz</i>	16:50 - 05:00
THIONVILLE Arrivée <i>16 place de la Gare, 57100, Thionville</i>	17:30 - 05:40
OFFRE PAR TRAJET	1 car 57 places